Le magazine de Paprec pour une planète plus verte

paprec Mag n°51

Janvier 2024

DOSSIER
Ferrailles et métaux : Paprec renforce son maillage territorial

REPORTAGE
Au coeur de la gestion des déchets de Saint-Gobain

SPONSORING
Yoann Richomme, vainqueur de la Transat en solitaire

STRATÉGIE

Paprec, fournisseur d'énergies vertes

PAPREC

Recyclage plastique
Usine de Paprec Plastiques 71

Malgré la qualité des plastiques recyclés proposés sur nos usines, la demande s'est effondrée cette année. La profession alerte sur cette conséquence de la chute des coûts des plastiques fossiles. Une situation alarmante pour une industrie dont la technicité requiert de lourds investissements.

« Partir de loin pour devenir leader »

MATHIEU, JEAN-LUC ET SÉBASTIEN PETITHUGUENIN

2024 est l'année des trente ans de Paprec, créé en 1994. Ce sera le sujet du prochain Mag, qui arrivera au printemps. Nous vous raconterons alors l'aventure incroyable qu'est le développement de cette entreprise : partie d'une PME francilienne de 40 personnes et devenue un groupe international, leader de l'économie circulaire, fort de 16 000 personnes et de 300 agences dans douze pays et de trois milliards d'euros de chiffre d'affaires !

Le numéro que vous avez entre les mains illustre bien les forces du groupe, que nous mettons à votre service – industriels comme élus des collectivités et agents territoriaux. Leader du recyclage en France, nous continuons de développer notre expertise et de renforcer notre maillage territorial pour être toujours au plus près de vous. Ce numéro met ainsi l'accent sur notre développement récent dans la gestion des ferrailles et métaux.

Depuis deux ans, nous avons créé Paprec Energies, spécialiste de la production d'énergies vertes. Cette jeune division rassemble plus de cent ans d'expertise industrielle. Avec nos équipes expertes de la conception, la réalisation et l'exploitation d'usines de toutes tailles, nous détenons des technologies qui nous permettent de proposer les meilleures solutions écologiques et environnementales pour moderniser ces installations et augmenter leurs performances. Nos ingénieurs travaux et nos équipes proposent ces modifications avec le tour de force de ne pas interrompre le service ! Nous vous présentons dans ce numéro quelques exemples de réalisations.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 que nous passerons à vos côtés pour accélérer ensemble la transition énergétique et la décarbonation de l'économie.

paprec Mag n°51

Directeur de la publication : Jean-Luc Petithuguenin – **Rédactrice en chef :** Agathe Remoué – **Rédaction :** Agathe Remoué, Nicolas Rodrigues – **Éditeur :** Paprec – Direction de la communication – 7, rue du Docteur-Lancereaux 75008 Paris – **Conception et réalisation :** Adrien Tuffery – **Photographies :** David Blondin, Sébastien Bounab, Stéphane Grangier, Camille Millerand, Julien Pitinome, Gilles Rolle, GettyImages, Team Paprec Arkea, Paprec Group, DR – **Illustration :** Josepha Juvin – **Impression :** imprimé sur du papier PEFC par Grafik Plus.

Sélection
À RETENIR CE TRIMESTRE

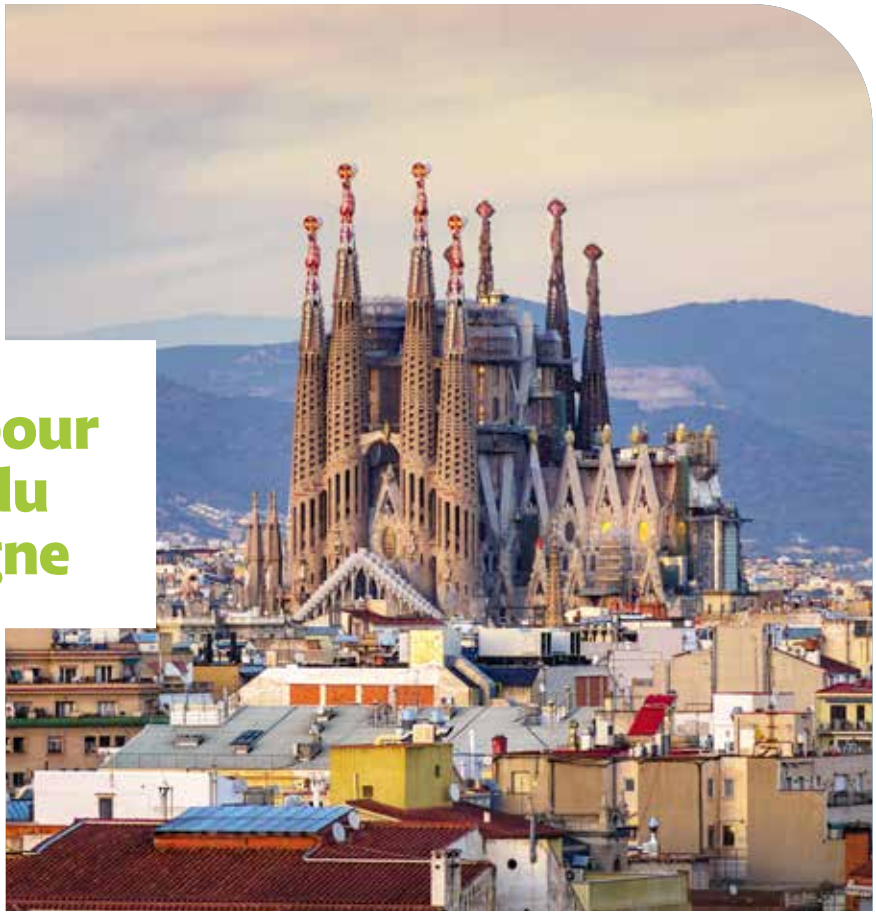

DÉVELOPPEMENT

Étape majeure pour le déploiement du groupe en Espagne

Un véritable tournant dans la stratégie de développement de Paprec sur le territoire espagnol ! Notre filiale espagnole, Grupo Paprec, exploite désormais un contrat de collecte et de nettoyage des rues de Barcelone. Celui-ci représente le plus gros marché d'Espagne et l'un des plus importants d'Europe ! En effet, la filiale espagnole de Grupo Paprec, GBi Paprec, a officialisé le rachat de CLD en Catalogne. Depuis 90 ans, cette société assure la collecte et le nettoyage des rues de la capitale catalane. Elle possède également un portefeuille clients en déchets industriels et plusieurs contrats de services urbains auprès de collectivités de la métropole barcelonaise.

Pour le groupe Paprec, il s'agit d'un contrat de référence : 415 000 habitants, 1 200 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros annuel sur dix ans ! De plus, il constitue une vitrine technologique formidable avec sa flotte de 320 véhicules propres roulant à plus de 90 % à l'électrique et au gaz naturel de ville (GNV). *« Cette étape majeure nous conforte dans notre stratégie de développement et nous donne toute légitimité pour nous attaquer à d'autres marchés structurants en Espagne »*, se félicite Mathieu Petithuguenin, président de la filiale espagnole de Paprec.

Paprec exploite depuis début décembre le marché de collecte et de nettoyage urbain de Barcelone. Un contrat exemplaire utilisant une flotte de 320 véhicules propres roulant à plus de 90 % à l'électrique et au GNV.

ACCOMPAGNEMENT

Obligation du tri à la source des biodéchets : Paprec à vos côtés

C'est l'une des nouveautés du 1er janvier 2024 : l'entrée en vigueur officielle du tri à la source des biodéchets, pour tout le monde. Cette obligation concernait déjà, depuis 2012, les gros producteurs, dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (dite loi AGEC) promulguée en février 2020. L'objectif de cette nouvelle étape est de cesser le gaspillage d'une ressource qui constitue un gisement précieux. En effet, les biodéchets représentent aujourd'hui 35 à 40 % des ordures ménagères résiduelles. Ils peuvent être valorisés en biogaz et fertilisants (compost et digestat), garantissant ainsi le retour au sol de la matière organique. De quoi répondre aux enjeux climatiques et au besoin d'indépendance agronomique !

Pour accompagner collectivités et industriels dans la mise en place de systèmes de collecte et de traitement séparés des biodéchets, Paprec a initié une offre « Bio Collect' » dédiée. Nos collectes sont adaptées aussi bien aux milieux denses que ruraux. Elles sont réalisées à l'aide de bennes bi-compartimentées, se déroulant en même temps que la collecte des déchets recyclables. Aujourd'hui, environ 750 clients collectivités et industriels nous font confiance pour la gestion de leurs biodéchets.

ÉVÉNEMENT

Un nouveau film institutionnel

Il est sorti il y a quelques jours ! Notre film institutionnel « Paprec, l'excellence à la française » est bien plus qu'une vidéo d'entreprise. C'est une invitation à découvrir le cœur de notre organisation, comprendre ce qui nous motive et partager notre passion pour l'excellence.

Il incarne notre engagement pour une planète plus verte et une société plus fraternelle et s'ouvre sur les images évocatrices de notre histoire, mettant en lumière les jalons de notre croissance et les défis relevés depuis 30 ans avec le succès que l'on connaît.

Sélection
À RETENIR CE TRIMESTRE

DÉVELOPPEMENT

Trivalo : Des centres de tri haute performance

Qu'il s'agisse de modernisation ou de la construction et mise en service de nouvelles usines, le groupe mise sur l'innovation pour offrir les meilleures prestations possibles à ses clients. Dans la trentaine de centres Paprec Trivalo, nous avons chaque fois le souci de proposer les technologies les plus en pointe, afin d'atteindre les performances de tri les plus élevées possibles. Avec un million de tonnes de collecte sélective, Paprec trie les déchets d'un français sur trois.

Parmi les dernières opérations réalisées :

Paprec Trivalo 36 (Châteauroux) : capacité augmentée

Notre centre de tri départemental à Châteauroux (36) fait peau neuve. Après six mois de travaux, la capacité de l'usine passe de 17 000 à 25 000 tonnes annuelles de déchets issus de la collecte sélective. La chaîne de tri bénéficie de nouveaux équipements ultra-modernes : crible balistique, robots de tri (qui porte le total à six sur le centre de tri) et aéraulique (aspiration de films). De leur côté, les équipes de trieurs-valoristes ont été renforcées avec l'embauche d'une douzaine de collaborateurs.

Paprec Trivalo Touraine (Parcay-Meslay) : livraison en janvier 2024

Nous avons été chargés par 12 collectivités clientes de trois départements du Val-de-Loire (Indre-et-Loir, Loire-et-Cher et Sarthe) de la conception-construction-exploitation du tout nouveau centre de tri interdépartemental, en vue de remplacer celui de La Riche. Les élus ont pu visiter cette usine en octobre, durant sa phase d'essais. D'une capacité de 54 000 tonnes annuelles, elle entrera en service début 2024.

Paprec gagne le centre de tri de Dreux

Les élus du Sitreva ont choisi Paprec pour moderniser et exploiter le centre de tri de la collecte sélective de Dreux. Il permettra de gérer les déchets recyclables des 310 000 habitants de ce territoire. Avec ce nouveau process, la capacité de l'usine passera de 17 000 à 25 000 tonnes par an en deux postes sur cinq jours, soit 8 t/heure, avec la possibilité de monter à 30 000 tonnes.

Sélection
À RETENIR
CE TRIMESTRE

Paprec en chiffres

16 000
collaborateurs

300
sites industriels

3 MILLIARDS
d'euros de chiffre d'affaires en 2023

Présence industrielle dans
10 PAYS

70 000
clients industriels

1 500
clients collectivités

Le groupe vend des
matières premières dans
65 PAYS

31 UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
d'une capacité de 4 millions
de tonnes de déchets par an

16 MILLIONS
de tonnes de déchets
collectées et traitées

Nos activités

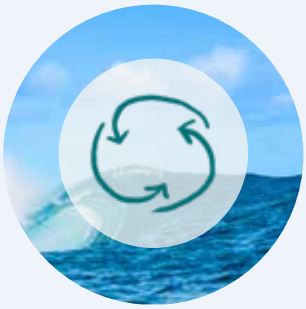

RECYCLAGE MATIÈRE

8 millions de tonnes

- Papiers
- Cartons
- Plastiques
- Ferrailles
- Métaux
- Bois
- Déchets Industriels Banals (DIB)
- Encombrants
- Collecte sélective
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Déchets de chantiers
- Véhicules Hors d'Usage (VHU)

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

4 millions de tonnes

- Incinération
- Combustible Solide de Récupération (CSR)
- Production de chaleur et d'énergie

RETOUR À LA TERRE

2 millions de tonnes

- Compostage
- Déchets verts
- Amendement
- Méthanisation
- Captation du gaz méthane des ISDND

STOCKAGE

2 millions de tonnes

- Production de biogaz issu de la méthanisation

En direct

EMMANUEL KATRAKIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'EURIC

« Pas de décarbonation sans industrie du recyclage »

Emmanuel Katrakis est secrétaire général d'Euric (European Recycling Industries' Confederation), la confédération européenne des industries du recyclage. Le rôle de la dizaine des permanents de cette structure, au côté des administrateurs, est d'être la voix d'une industrie du recyclage compétitive, acteur majeur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources.

Pouvez-vous présenter EuRIC ?

Emmanuel Katrakis : La Confédération Européenne des Industries du Recyclage (EuRIC) est constituée des fédérations nationales de recyclage présentes dans la majorité des États membres de l'Union européenne (UE) et l'Espace Économique Européen (EEE), ainsi que d'entreprises lorsqu'il n'y a pas de syndicat national pour certaines filières ainsi que de Partenaires et de Sponsors, dont Paprec.

Quel est l'objectif principal de la confédération ?

E. K. : La mission d'EuRIC est d'accompagner les objectifs de la Commission européenne d'inscrire l'Europe dans une économie circulaire pour tous les flux et de viser la neutralité carbone en 2050 (avec une étape de - 55 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990). Et le recyclage est indispensable pour tenir cette ambition !

« Si l'on veut offrir un avenir professionnel aux jeunes générations, il faut garder nos usines. »

BIO EXPRESS

Emmanuel Katrakis

Emmanuel Katrakis est diplômé en droit européen. Il est par ailleurs expert en économie circulaire au sein de la Commission européenne.

Au-delà de la neutralité carbone, EuRIC a une réelle vision industrielle…

E. K. : Notre action repose sur le principe qu'il n'est pas envisageable en Europe de réduire l'empreinte carbone en choisissant la voie de la désindustrialisation ! Si l'on veut offrir un avenir professionnel aux jeunes générations, il faut garder nos usines. Mais pour avoir une industrie européenne viable, il faut une réelle économie du recyclage avec des matières de qualité, dans les quantités nécessaires. Une économie du recyclage qui augmente par ailleurs la souveraineté nationale sur les matières premières – et nous rend par conséquent moins dépendants des matières premières et énergies fossiles.

Et pour répondre à ces besoins, il nous faut une industrie du recyclage en capacité d'investir !

Nous ne sommes pas encore sur cette trajectoire de sortie du fossile ?

E. K. : En effet. Cette année, les pays dont le PIB est en forte croissance sont ceux qui dépendent de l'industrie fossile. Pour aller dans le bon sens, il faudra absolument intégrer les externalités négatives. Le recyclage des déchets permet d'économiser jusqu'à plus de 90 % de CO_2 par rapport aux filières utilisant des matières premières fossiles. Il est par conséquent urgent de mettre en place des mécanismes incitatifs qui valorisent ces bénéfices environnementaux et récompensent les chaînes de valeur utilisant des matières premières issues du recyclage.

L'économie du recyclage en chiffres

5 500
entreprises
de recyclage

+ 400
experts en recyclage

95 milliards d'€
de chiffre d'affaires

300 000
emplois verts et locaux

Quels sont les leviers pour y parvenir ?
E. K. : Il y a bien sur les crédits carbones, pour l'instant nous n'arrivons pas à les imposer pour les matières recyclées mais il faudra y arriver. À l'heure actuelle, le levier principal sur lequel nous travaillons, est l'incorporation des matières recyclées, afin de réellement entrer dans la circularité. Il y a une marge substantielle pour améliorer la circularité des matériaux utilisés par les industriels car, en Europe, en 2022, seulement 11,5% des matériaux utilisés dans l'industrie sont issus du recyclage. Les législations concernent actuellement seulement les plastiques et les terres rares mais nous visons à les étendre. À ce titre, d'ailleurs, nous sommes très satisfaits de cet aspect dans le règlement pour les véhicules hors d'usage (VHU), qui inclut cette dimension d'incorporation obligatoire.

Quel est l'impact de la commande publique ?
E. K. : Les marchés publics représentent 14 % du PIB annuel de l'UE, ce n'est pas négligeable. Nous nous penchons ainsi sur le rôle de la commande publique, afin qu'elle contribue directement aux objectifs européens. L'inclusion de critères de réparabilité, recyclabilité et contenu recyclé dans les procédures de marché public contribuerait directement à valoriser les entreprises proposant des produits circulaires.

Sur le thème de la recyclabilité, quel est le rôle de l'éco-conception ?
E. K. : Il est majeur, évidemment, et c'est pour nous une piste de travail importante. La phase de conception détermine 80% des impacts environnementaux d'un produit. Nous ne réussirons pas le passage à une économie circulaire sans intégrer les exigences de circularité dès la phase de conception des produits. Il faut pour cela que les consommateurs deviennent acteurs d'une économie circulaire et fassent de la recyclabilité un critère de choix. Il faut aussi avancer sur une labellisation claire, harmonisée et vérifiable des produits «circulaires», soit parce qu'ils sont faits de matériaux recyclées et/ou qu'ils sont plus facilement recyclables. Il faut aussi que les producteurs et recycleurs travaillent ensemble. EuRIC a aussi soutenu, dans le cadre de la directive cadre relative aux déchets, le principe d'éco modulation des contributions financières payées par les producteurs aux organismes de REP, en fonction de la durabilité, de la réparabilité de la recyclabilité et de contenu recyclé des produits mis en marché.

Que pensez-vous de la multiplication des REP à la française ?
E. K. : Nous avons parfois l'impression que la France souhaite mettre la charrue avant les bœufs, comme par exemple sur les VHU où les autorités françaises ont décidé de ne pas attendre la proposition de la Commission européenne pour imposer un nouveau modèle de REP à la filière.

Plus généralement, les débats en cours sur la propriété de la matière et la volonté de certains éco-organismes, dont le rôle est d'organiser les filières, d'aller vers l'opérationnel et de s'approprier les matières est révélateur d'un problème de fond. Il n'est pas possible d'être à la fois juge et partie, c'est un conflit d'intérêt insupportable. Comment voulez-vous que les recycleurs prennent le risque d'investir pour générer de la valeur si le fruit de leur investissement leur échappe ? C'est un non-sens qui appelle une réponse forte de la part de la profession tant à Bruxelles, qu'à Paris ! •

PAPR
NERG

Energies vertes : Paprec, partenaire des collectivités

Symbole de l'expertise de Paprec dans la valorisation énergétique, le groupe va construire en Écosse une usine de valorisation énergétique (UVE), dont il sera propriétaire. À cette occasion, il annonce la création de Paprec Engineering, sa division d'expertise de la conception-construction d'UVE. Ces équipes interviennent à la fois sur des projets de nouvelles usines mais aussi sur des chantiers de modernisation des usines existantes tout en maintenant la continuité du service de traitement des déchets et de fourniture d'énergie.

Paprec fait son entrée en Écosse ! Avec sa filiale Paprec Energies, le groupe va concevoir une nouvelle UVE hors de France, ce qui constituera le onzième territoire d'intervention du groupe. Cette usine écossaise, dont Paprec Energies sera propriétaire avec son partenaire local, Binn Farm, représente un investissement de 120 millions d'euros et aura une capacité de traitement de 85 000 tonnes de déchets par an. L'usine sera en grande partie alimentée par les déchets provenant de la collectivité voisine, Perth & Kinross, via le contrat gagné cet été par Paprec International. La mise en service du site est prévue pour 2026. *« Les savoir-faire techniques, commerciaux et contractuels des équipes de Paprec permettent aux collectivités de proposer à leurs administrés les meilleures solutions pour la gestion et le traitement de leurs déchets. Avec Paprec, nos clients sont en mesure de répondre aux enjeux de la transition énergétique : ils produisent de l'énergie à partir de leurs déchets, tout en maîtrisant leurs coûts »*, se réjouit Jean-Luc Petithuguenin, président de Paprec International.

Paprec Engineering, expert de la conception-construction

Face à la croissance des besoins en énergie et l'évolution des réglementations environnementales, et donc de développement de sites ou de modernisation de ceux existants, les compétences en ingénierie déjà présentes chez Tiru et Cnim, experts historiques de la valorisation énergétique, ont été regroupées au sein de Paprec Engineering. Avec la maîtrise d'une technologie exclusive et brevetée (le four Rock de Tiru) et de licences exclusives (la grille Martin pour CNIM), la nouvelle entité met au service de ses clients publics et privés une expertise unique en France et à l'étranger dans la conception, la construction et la modernisation des unités de valorisation énergétique ou organique de toutes tailles. *« Ces équipes ont pour mission de concevoir et de construire des usines pour nos clients industriels et collectivités avec les technologies les plus innovantes pour valoriser leurs déchets de manière à produire et alimenter les réseaux électrique et de chaleur, tout en respectant une démarche environnementale exemplaire »*, confirme Sébastien Petithuguenin, PDG de Paprec Energies.

Usines haute performance et continuité de service

Pour répondre aux besoins de nos clients, les équipes Paprec sont mobilisées pour doter les nouveaux projets mais aussi les usines existantes des meilleures technologies possibles. Les objectifs sont multiples : augmenter la capacité des sites et augmenter la production d'énergies vertes, tout en assurant la protection de l'environnement. Avec, selon les cas, la contrainte de continuer l'activité du site pour permettre la valorisation des déchets entrants.

Villefranche-sur-Saône (69) : des travaux d'envergure

De 2020 à 2023, l'UVE de Villefranche-sur-Saône dont le Sytraival est propriétaire, a connu une série de travaux de modernisation pour un montant proche de 30 millions d'euros. Paprec Energies a réalisé ces travaux d'envergure en plusieurs étapes pour moderniser le site sur l'ensemble des phases du process : de la réception des déchets à la production énergétique, sans oublier l'amélioration des performances environnementales avec une réduction des rejets atmosphériques. D'une capacité de traitement de 88 000 tonnes annuelles, le site valorise les déchets ménagers de 260 communes (soit 370 000 habitants) mais aussi des déchets industriels, hospitaliers, des refus de tri et des déchets non recyclables en les transformant en énergies vertes puisqu'il alimente en électricité l'équivalent de 7 000 logements, ainsi que 2 500 foyers, entreprises et bâtiments publics en énergie thermique. Selon Brice Mounier, directeur de l'usine : « *Ces travaux ont permis de fiabiliser chacune des étapes du process et d'améliorer considérablement les performances du site. L'UVE est passée ainsi de 27 000 à 38 000 MWh/an d'électricité vendue et la production de chaleur de 33 000 à 44 000 MWh/an.* »

« Moderniser et optimiser les performances des usines, tout en assurant qualité et continuité de service, telle est notre mission chaque fois que nous entreprenons des travaux. »

Grégory Richet
Directeur général de Paprec Energies

Saint-Saulve (59) : rapidité et continuité de service

Des travaux de gros entretien – essentiellement chaudronnerie et fumisterie – ont été entrepris sur l'usine de Saint-Saulve, dans les Hauts-de-France. Objectif : moderniser les chaudières et le four. À la demande d'Ecovalor (syndicat intercommunal de valorisation des déchets ménagers du Hainaut Valenciennois), ces travaux ont été réalisés en seulement trois mois, mobilisant matériels et équipes en nombre, notamment une grue de 250 tonnes. *« Ces travaux étaient devenus indispensables car les fuites des chaudières entraînaient de trop nombreux arrêts fortuits,* explique Wafa Jebbouri, directrice de l'usine. *Cette opération d'envergure a été réalisée en évitant toute interruption du service. Le travail de l'ensemble de nos équipes et de Paprec Engineering a permis à l'usine de continuer à traiter les déchets résiduels de nos clients et à injecter de l'électricité sur le réseau. »*

Sète (34) : davantage d'énergies vertes pour le territoire

Pour limiter l'enfouissement et augmenter la capacité de traitement des déchets de la région, la collectivité de Sète Agglopôle Méditerranée a décidé de moderniser son usine de valorisation énergétique, mise en service il y a plus de 30 ans. La nouvelle usine, conçue par Paprec Energies et dont les travaux ont commencé début 2023, sera construite à côté de l'existante et viendra remplacer cette dernière à terme. Elle bénéficiera de la technologie brevetée de four ROCK, un équipement fabriqué en Normandie. Cette technologie permet d'obtenir une valorisation énergétique et thermique optimale.

La nouvelle usine, dont la fin des travaux est prévue pour l'été 2025, valorisera l'ensemble des déchets du territoire, grâce à une augmentation de sa capacité portée à 55 000 tonnes, tout en maximisant la fourniture d'énergie à l'ensemble de l'agglomération – bassin industriel local, bâtiments publics et habitations. La collectivité va ainsi augmenter l'indépendance énergétique de son territoire en produisant de l'énergie verte à partir des déchets générés localement. L'objectif est de mettre un terme définitif à l'enfouissement et de ne plus avoir à flécher de déchets vers d'autres centres de traitement.

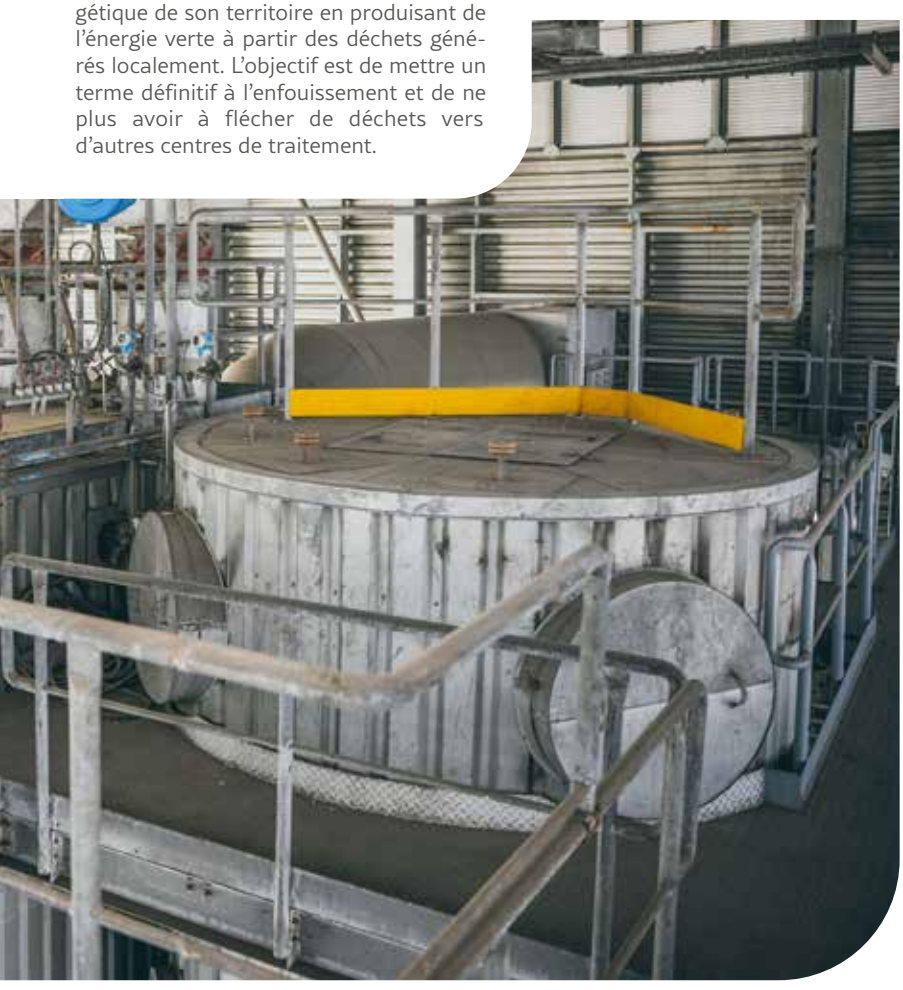

Une micro-turbine pour réduire les coûts de fonctionnement

En attendant la nouvelle installation, les équipes de Paprec Energies ont procédé à des améliorations de l'usine existante. En commençant par réduire la consommation énergétique du site et réduire ainsi les coûts. Ainsi, Paprec Energies a mis en place de nouveaux process comme le nettoyage des aérocondenseurs, l'étude et l'installation de nouveaux compresseurs... Le second levier est l'utilisation d'une micro-turbine permettant de valoriser la vapeur d'eau jusqu'alors inutilisée. En neuf mois à peine, nos équipes ont réalisé les études de faisabilité, l'ingénierie et la mise en service de cet équipement qui permet aujourd'hui d'auto-alimenter l'usine en électricité, avant l'arrivée du four ROCK en 2025. L'ensemble de ces actions a déjà permis d'abaisser les coûts de fonctionnement sur 2022 et 2023. De plus, les collaborateurs de Paprec Energies se sont formés à la thermodynamie, un process nouveau pour ce site qui perdurera avec l'installation du four ROCK.

Gien (45) : un papetier alimenté en énergie

Dans le Loiret, le site de Gien avait déjà été équipé en 2022 du four ROCK pour remplacer l'ancien équipement fonctionnant avec la technologie à lit de sable fluidisé. Désormais, la deuxième ligne de l'usine va être dotée du même modèle de four oscillant. La modernisation de cette ligne va permettre de quasi-doubler les capacités de traitement des déchets du territoire, en portant la capacité à 78 000 t/an (contre 42 400 tonnes aujourd'hui). La mise en service est prévue pour 2025. Actuellement, l'énergie des déchets captée à la sortie du four de la première ligne, grâce à une chaudière de récupération, est transformée en vapeur d'eau et vient alimenter en énergie le papetier Essity, situé à 4 km du site, à hauteur de 70 GWh.

Le deuxième four permettra, quant à lui, d'alimenter le groupe turbo-alternateur (GTA) de l'usine, et d'assurer l'autoconsommation du site et de livrer sur le réseau 17 GW d'électricité. « *Nos équipes sont mobilisées pendant toute la durée des travaux pour assurer la continuité de l'activité. L'objectif de ces travaux est d'accroître encore les performances de production énergétique, permettant ainsi de confirmer le choix des élus du territoire en matière de traitement des déchets et de production d'énergie locale* », mentionne Sébastien Vigneron, directeur de l'usine de Gien. D'autres projets d'alimentation en énergie sont également à l'étude, notamment l'alimentation du réseau de chauffage urbain de Gien, d'un méthanisateur ou la fourniture de chaleur à une ferme aquacole voisine. Un moyen de développer l'indépendance énergétique des territoires.

Saint-Barthélemy : une île exemplaire

Avec 10 000 habitants et plus de 300 000 touristes chaque année, la gestion des déchets constitue un enjeu majeur pour la collectivité de Saint-Barthélemy, afin de préserver la faune, la flore et garantir l'autonomie en matière de gestion des déchets de l'île. En la matière, l'écopôle de Saint-Barthélemy, exploité par Ouanalao Environnement, entreprise de Paprec Energies, assure le traitement et la valorisation des déchets de l'île, selon un double objectif : assurer l'autonomie énergétique de l'île et contribuer à la production d'eau potable. En 2021, le site a bénéficié d'une seconde ligne de valorisation de déchets qui permet d'atteindre une capacité de traitement de 30 000 tonnes annuelles, dont 20 000 tonnes transformées en énergie. L'UVE fournit le tiers de l'énergie nécessaire à la production d'eau potable de l'île, c'est-à-dire environ 250 000 m^3. Dans un contexte insulaire où le stockage et le déplacement de déchets sont rendus très difficiles, la valorisation apparaît comme une solution au service de l'autonomie énergétique du territoire. *« La valorisation énergétique des déchets est une solution indispensable pour les territoires insulaires comme Saint-Barthélemy. L'île est exemplaire : elle vise 50 % de renouvelables d'ici 2030 et une autonomie énergétique totale à l'horizon 2050 »*, souligne Jean-Luc Petithuguenin, le président de Paprec International.

Dossier

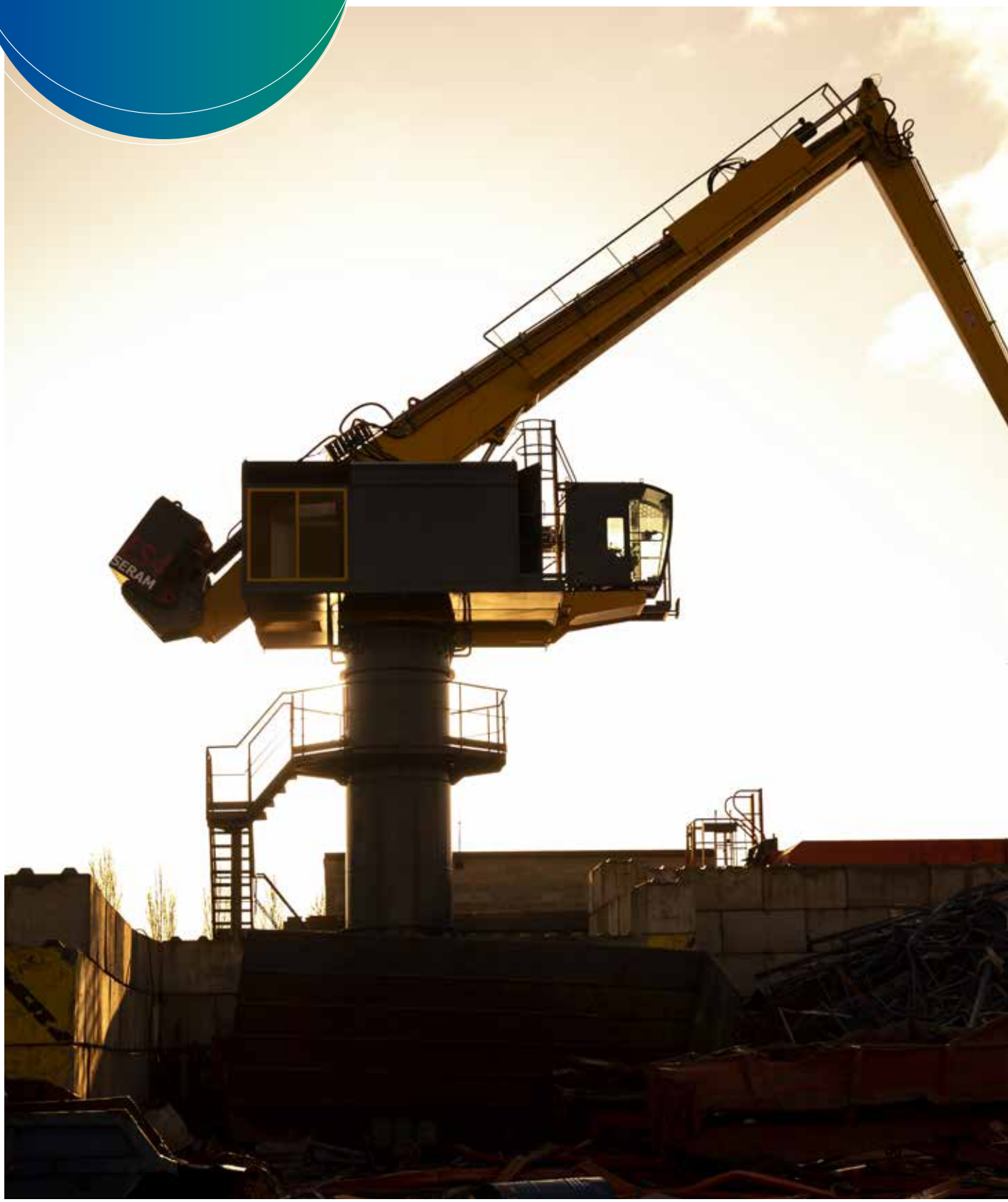

Ferrailles et métaux : Paprec renforce son maillage

Les récentes acquisitions de la division Paprec Métal sont venues renforcer le groupe sur ce marché, lui permettant désormais d'offrir à ses clients comme aux fournisseurs des solutions à tous leurs besoins.

La machine fait la fierté de la division Métal. À Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours, l'agence Menut présente sa broyeuse de 2 000 CV d'une capacité de 10 000 tonnes par mois. *« Il suffit d'insérer la matière issue de déchèteries ou d'apports industriels et la technologie fait le reste*, détaille François Dionne, responsable Excellence Ferrailles et Intégration. *À l'aide de systèmes d'aspiration, d'aimants et de courants de Foucault, le broyeur trie et concasse la matière, pour en ressortir des fragments inférieurs à 4 mm. Le tout en moins d'une minute, soit 60 tonnes ainsi traitées par heure ! »* Les matières broyées sont prêtes à alimenter sidérurgies et fonderies pour générer de nouvelles carrosseries, cadres de vélo, canettes, portes ou encore plaques d'égouts.

Arrivée de cinq entreprises

L'acquisition de ce site illustre la forte montée en puissance de Paprec, dont les capacités de traitement de ferrailles et métaux ont, cette année, considérablement augmenté pour répondre à la demande des fournisseurs, soumis à des obligations de valorisation des déchets produits. En effet, en un an, Paprec s'est enrichi de cinq entreprises : Cernay Environnement (en Alsace), SLR (Rhône-Alpes), Garnier (Île-de-France (deux sites), Menut-avec six sites- et récemment SME. Désormais, avec 28 agences spécialisées, le maillage territorial de la Division donne la possibilité au groupe de répondre à des appels d'offres nationaux, selon toutes les exigences réglementaires. Si le site de Tours centralise la gestion du platin (c'est-à-dire la ferraille à broyer), les autres sites assurent la gestion des déchets déjà triés grâce aux cisailles. Les poutres d'acier utilisées dans le bâtiment, les IPN, par exemple, passent au travers de ces machines de 1 000 à 1 300 tonnes pour être découpées selon le format attendu par les fonderies, en vue d'un nouvel usage.

Offre sur mesure

L'offre Paprec Métal constitue ainsi une alternative à celle des acteurs historiques du secteur. *« Nous nous positionnons toujours comme un partenaire long terme, réactif et efficace, en proposant des points réguliers pour adapter notre dispositif de collecte et de valorisation des déchets aux évolutions de l'activité ou aux nouvelles obligations réglementaires de nos clients*, souligne Pierre-Marie Urvoy, directeur général de Paprec Métal. *Notre réseau commercial travaille en étroite collaboration avec notre cellule d'experts pour construire ensemble une offre sur mesure, avec la meilleure qualité de service, une parfaite traçabilité et des interlocuteurs de proximité sur l'ensemble du territoire. »*

Pierre-Marie URVOY
Directeur général de Paprec Métal

Paprec Métal sur terre… et sur mer

Symbole du développement de l'activité Ferrailles et Métaux du groupe, la division a effectué ces derniers mois trois chargements par bateau. À chaque fois, plus de 3 000 tonnes ont quitté le port de Nantes, direction Bayonne et l'usine espagnole de Celsa. Un vrai défi logistique ! « *Expédier 25 tonnes de ferrailles par camion peut facilement se décaler d'un jour ou deux. Mais s'engager à fournir 3 000 tonnes à un bateau nécessite de réunir en un mois toute la quantité promise, avec une qualité irréprochable* », souligne François Dionne, responsable Excellence Ferrailles et Intégration, organisateur de cette première. « *Nous sommes désormais en capacité d'expédier la matière directement aux plus grands sidérurgistes en France mais aussi en Espagne, au Portugal. Et à terme, pourquoi pas le Maroc, en livrant des bateaux de 4 à 5 000 tonnes et la Turquie, avec des chargements de 8 à 10 000 tonnes* », confirme Pierre-Marie Urvoy, le directeur général de Paprec Métal. Le tout avec un bilan carbone inférieur à la route !

800 000 tonnes
de matières vendues par an

300 millions d'€
de chiffre d'affaires

400 salariés

28 usines
spécialisées en France

3 questions à…

Mathieu Petithuguenin
Président Directeur Général
de Paprec Métal

Quelles nouveautés marquent l'histoire de Paprec Métal ?
La stratégie d'investissement de la division se poursuit, avec l'acquisition ces 18 derniers mois d'acteurs majeurs, très bien implantés sur leur territoire. Il s'agit notamment de la société francilienne Garnier, de Menut (qui gère six sites particulièrement modernes et bien équipés dans les régions Centre et Nouvelle Aquitaine), Cernay ou encore SLR et tout récemment SME en Haute-Savoie et dans l'Ain. Plusieurs centaines de collaborateurs nous rejoignent, de quoi franchir un cap majeur : celui des 800 000 tonnes traitées, faisant de Paprec le troisième acteur du secteur.

Quel impact pour les clients ?
D'abord, notre maillage géographique se renforce dans le Centre et l'Ouest et la division s'implante en Île-de-France. Mais c'est surtout le développement d'outils et d'expertises sur les métaux non-ferreux qui vont nous permettre de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur des ferrailles et métaux. Avec l'acquisition de notre premier broyeur de grande capacité pour l'agence tourangelle de Menut, nous pouvons gérer nous-mêmes toutes les catégories de déchets. De quoi assurer l'indépendance du groupe sur l'ensemble des qualités. Nous proposons ainsi une offre forte et complète pour les clients du secteur (filière VHU, platinages…) et peser plus lourd auprès des filières aval, comme la sidérurgie ou les fonderies de métaux.

Quels sont les objectifs de la division ?
Notre ambition est d'atteindre le million de tonnes, en misant sur ce qui a fait le succès de notre groupe : la capacité à proposer aux clients des offres et services sur mesure, à travers l'ensemble du territoire, et notre capacité à racheter des entreprises pour renforcer notre présence et notre expertise.

Une expertise remarquable

• Une offre métallique adossée à une offre complète de gestion globale de tous vos déchets;

• Des solutions allant du démantèlement de structures de grandes tailles (usines, sous-marins, avions, rames de trains…) jusqu'à l'achat au détail pour les artisans et particuliers directement dans nos agences.

Dernière minute

Paprec clôt l'année avec la reprise de SME. Cette entreprise familiale, créée en 1969 par le beau-père de l'actuel dirigeant, est spécialisée dans la déconstruction ferroviaire, le désamiantage et le recyclage des ferrailles et métaux. Elle compte 77 salariés et gère chaque année 45 000 tonnes de ferrailles et métaux. Elle compte trois agences : une dans la Marne à Épernay, une autre au carrefour stratégique entre la Haute-Savoie, la Savoie et l'Ain à Culoz, et la troisième, détenue en participation avec Neom, filiale de Vinci, basée à Ambronay (Ain). *« SME est une entreprise de très grande qualité, avec des expertises et équipements de pointe dans la démolition ferroviaire et le désamiantage*, souligne Mathieu Petithuguenin, PDG de Paprec Métal. *L'activité de son site d'Ambronay, géré en participation avec Neom (Vinci), est dédiée au démantèlement des rames de TGV »*, détaille le dirigeant, qui ajoute : *« SME viendra compléter l'expertise de Paprec Déconstruction qui démantèle bateaux, avions, trains, sous-marins et autres véhicules et matériels militaires ».*

Paprec Métal : 28 agences en France

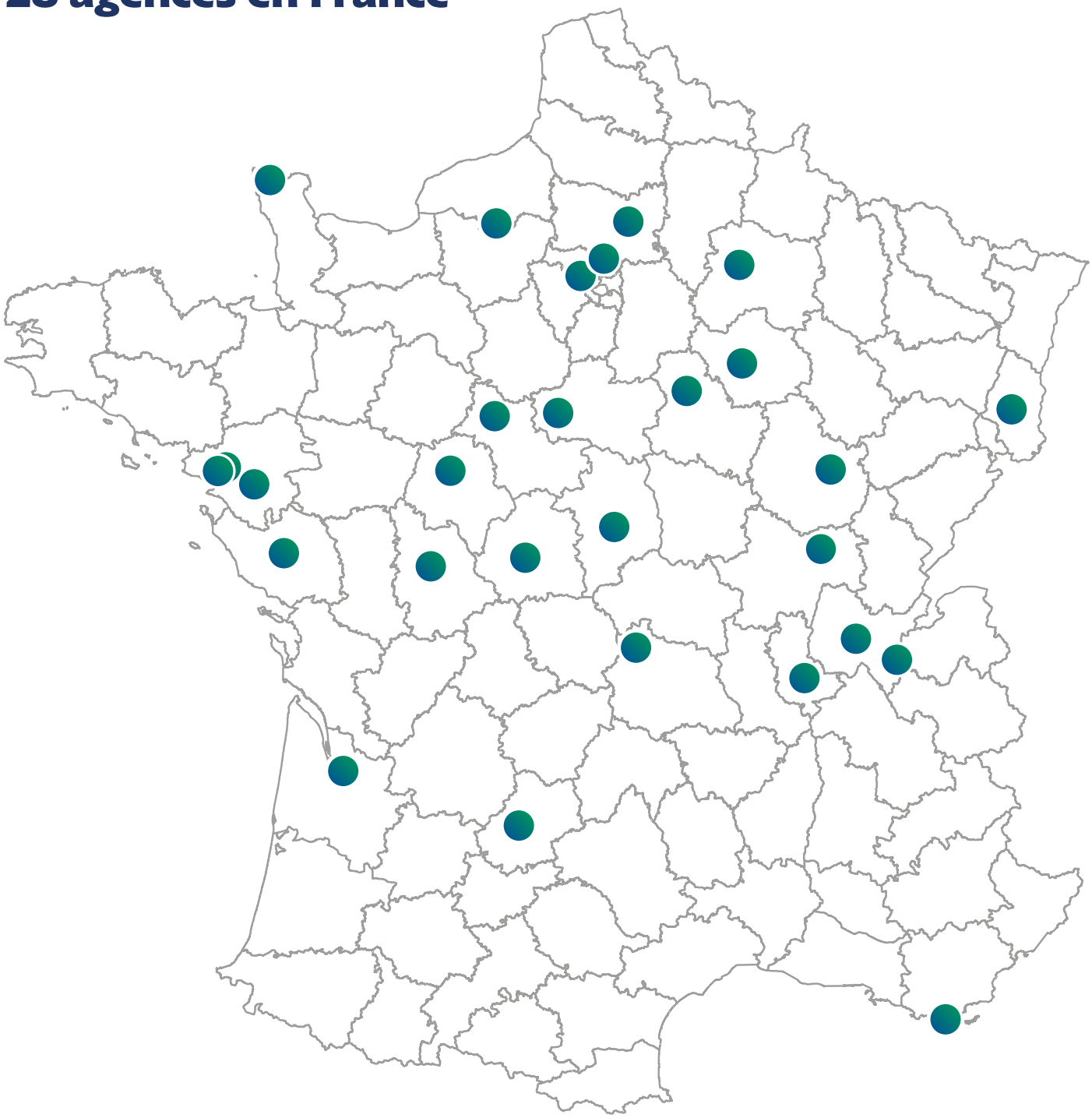

Reportage

AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

Saint-Gobain : au cœur d'un monument de la métallurgie française

Les équipes de la Gestion déléguée de Pont-à-Mousson travaillent dans l'une des plus anciennes usines françaises. Un contrat avec l'usine de métallurgie de Saint-Gobain décroché en 2016, qui implique une organisation sur mesure pour répondre aux besoins de ce grand industriel français.

Le site est impressionnant. À voir les cheminées et les hauts-fourneaux se dresser dans le ciel, on a le sentiment de se trouver face à un monument de l'industrie française. Fondée en 1856, l'usine sidérurgique Saint-Gobain de Pont-à-Mousson – «PAM» pour les intimes – fait effectivement partie de l'Histoire. Mais elle est encore bel et bien active. Véritable figure de la ville depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, elle s'étire tout en longueur sur une distance de trois kilomètres, occupant une surface de 120 hectares à l'entrée de la ville. Il s'agit du dernier haut-fourneau encore en activité en France. L'usine, qui tourne en continu avec un métal chauffé à 1 500 degrés, emploie 760 salariés. Elle est spécialisée dans la fabrication de canalisations d'assainissement et plaques de voirie en fonte. Saint-Gobain est ainsi leader européen des canalisations en fonte ductile et produit chaque année plus de 12 000 km de tuyaux exportés dans 140 pays. •••

L'histoire entre Paprec et Saint-Gobain démarre en 2016, lors du premier contrat, puis se renouvelle en 2022. Paprec assure la gestion déléguée de ce site. C'est à dire que des équipes Paprec gèrent au quotidien les déchets du site. *"Ils sont quatre, sur trois postes, pour ce site qui fonctionne 24/24"*, détaille Olivier Rethiers, le responsable de site.

Collecte en trois postes

Les collaborateurs sont chargés de la collecte des déchets au pied des lignes de production et sur divers points de dépôt. Environ une trentaine de bennes, ainsi que des bacs et big bags sont répartis sur les deux parties de l'usine : la centrifugation où sont fabriquées les canalisations en fonte et la fonderie qui permet de produire les plaques d'égout. Les déchets se caractérisent par leur grande diversité : DIB, papiers, cartons, bois, ferrailles, noyau, sable, béton, réfractaire, D3E et déchets dangereux... tous sont triés et rassemblés sur une «éco-zone» dédiée à Paprec. Une partie des déchets reste en interne et l'autre est envoyée sur les sites du groupe : Custines, Dieulouard, Pompey et Recydis au Blanc-Mesnil.

Avec l'élargissement du périmètre au technocentre de l'usine, en charge de la R&D, les équipes Paprec ont également fait installer des bornes de collecte pour trier le verre, le bois, les papiers-cartons, plastiques ou même les biodéchets.

Être force de proposition

Les relations avec le client sont très bonnes et une réunion avec nos équipes a lieu chaque mois. L'un des challenges, dans un contexte de haute sécurité lié à l'univers de la sidérurgie, est de chercher en permanence à s'adapter aux besoins du client. Ainsi, grâce au savoir-faire du groupe, les équipes sont parvenues à faire remonter le taux de valorisation depuis la reprise du contrat. C'est le cas, par exemple, avec le tri des gros films plastiques translucides qui servent d'enveloppe aux gros tuyaux de canalisation, et qui n'étaient pas triés auparavant. Les équipes ont également apporté les savoir-faire et innovations du groupe, en particulier sur le choix du matériel : *« Par exemple, pour optimiser le remplissage des bennes et donc réduire le nombre de rotations des camions, nous utilisons un Packmat qui permet de compacter les déchets »*, souligne Stéphane Bussetti, responsable commercial Paprec Lorraine.

CHIFFRES-CLÉS

- **4 collaborateurs** répartis sur 3 postes, ainsi qu'un responsable de site
- **2016 :** début du contrat, renouvelé en juin 2022 pour 3,5 ans
- **6 500 tonnes de déchets traitées par an** : DIB, papiers/cartons, bois, ferrailles, noyau, sable, D3E et déchets dangereux
- **Matériels et engins** : 30 bennes, 1 camion PL 26t, 1 Roll packer, 2 chariots élévateurs, 2 VL

Sponsoring

Transat Fort-de-France / Lorient : Yoann Richomme premier !

Coup d'éclat de notre skippeur lors de sa première transatlantique en solitaire : il termine premier. Yoann Richomme et l'écurie Paprec-Arkéa se positionnent ainsi parmi les favoris pour le Vendée Globe.

« La Fort-de-France – Lorient, c'était un grand moment. Je suis hyper fier de terminer en tête ! Elle s'est essentiellement jouée sur le décalage tactique que j'ai pu faire et qui m'a servi tout du long. Nous avons un bateau qui est dessiné pour aller dans plus de mer que les autres. J'ai peut-être une facilité à mettre le curseur un peu plus haut. Ce sont des bateaux engagés mais ils te le rendent bien. Il y a des moments de surf de dingue, il faut s'accrocher ! Personne n'a fait semblant sur cette course ! Ce résultat, avec notre deuxième place sur la Transat Jacques Vabre, c'est l'accomplissement d'une belle histoire. Cela fait plus de deux ans qu'on a pour objectif de boucler cette Transat Jacques Vabre et de débuter le processus de qualification pour le Vendée Globe. Il y a une fierté d'avoir réussi cette mission collectivement, d'avoir ramené le bateau en bon état à Fort-de-France et d'avoir signé un beau résultat.»

YOANN RICHOMME

« Je suis très heureux de ce résultat. Yoann Richomme a fait preuve de combativité et d'audace pour sa première transatlantique sur le nouvel Imoca. Le nouveau bateau Paprec-Arkéa et le skipper font désormais partie des favoris de la reine de la course au large, le Vendée Globe. »

Sébastien PETITHUGUENIN
Directeur général de Paprec

Transat Jacques Vabre : l'histoire d'une deuxième place

Pour le premier transatlantique du « Paprec-Arkéa » mis à l'eau en février, Yoann Richomme et Yann Eliès ont été impressionnants : aux avant-postes tout au long de la course, ils ont pris la 2e place. Ce résultat récompense le travail effectué par toute l'équipe depuis la mise à l'eau du bateau il y a dix mois, et la ténacité d'un duo qui ne lâche rien.

Le lever de soleil a été majestueux sur la Martinique à l'arrivée de Paprec-Arkea le 19 novembre. Malgré un ultime suspens dû à un manque de vent dans la dernière ligne droite, les deux skippeurs ont confirmé leur deuxième position. Une place à laquelle ils s'accrochaient depuis plusieurs jours déjà grâce à une course menée de main de maître.

Impressionnante position car, s'ils visaient le top 5, le duo Yoann Richomme et Yann Eliès avaient surtout pour mission de boucler cette première traversée de l'Atlantique à bord du monocoque Paprec-Arkéa, tout en le préservant un maximum. Car pour garantir sa qualification au Vendée Globe – l'objectif majeur du programme –, Yoann doit assurer son «retour à la base», en solitaire depuis la Martinique jusqu'à Lorient. Un retour entamé le 30 novembre.

Un départ retardé d'une semaine, une course raccourcie

Certes, les moments de stress et d'appréhension ont été nombreux. Il a fallu résister à la mer croisée et aux fortes rafales des premiers jours, à la bataille tactique pour filer vers le Sud et à l'alizée qui n'avait rien d'un long fleuve tranquille. Il a fallu apprivoiser ce bateau encore jeune, ses réactions, ses instants de faiblesse – l'IMOCA a été baptisé il y a dix mois ! Il a fallu parfois « bricoler » et souvent s'employer à puiser l'énergie dans ses propres retranchements pour progresser coûte que coûte. Ainsi s'est donc déroulée cette Transat Jacques Vabre atypique, dont le départ a été décalé d'une semaine à cause des fortes dépressions. Yoann Richomme et Yann Eliès se distinguent par un sang-froid à toute épreuve, une capacité de résistance même lors de ces premiers jours à ne pas vraiment fermer l'œil. Malgré l'expérience et le talent de Yann (vainqueur à quatre reprises de la Transat Jacques Vabre) et de Yoann, lauréat de la dernière Transatlantique (la Route du Rhum) en Class40, le bateau reste jeune et les réglages les plus efficaces restent à trouver. Face à eux, des bateaux mis à l'eau plus tôt («Charal» en 2021, «For the Planet» en 2019), et des skippers (Thomas Ruyant, Jérémie Beyou) qui ont bien plus d'expérience en IMOCA que Yoann, qui fait ses gammes dans la classe depuis le début de l'année seulement !

Des concurrents expérimentés

Une situation qui pousse à aborder chaque journée en mer avec détermination, certes, mais aussi avec humilité. Dans le trio de tête dès la traversée du golfe de Gascogne, premiers à aborder les Canaries, Paprec Arkéa s'est distingué comme un fer de lance du « groupe du Sud », de ceux qui ont longé les côtes africaines alors qu'une poignée d'autres concurrents ont tenté l'option Nord-Ouest. La suite, c'est une longue cavalcade dans l'alizé, des recalages, des changements de bords et une guerre des nerfs en permanence alors que les poursuivants de Paprec-Arkéa reviennent. « La vie à bord est dure, ça tire sur le système », reconnaissait Yoann à bord. Jusqu'au bout, ils se sont donnés sans compter et pour cause : «For The Planet» leur a tenu la dragée haute jusque dans la baie de Fort-de-France. Le final a été haletant, jusqu'à la délivrance !

Transat Jacques Vabre, une course qui réussit à Paprec

La 2è place de Yoann Richomme et Yann Eliès est le 5è podium pour Paprec sur cette transatlantique qui fêtait cette année ses trente ans. Yan Eliès, déjà, avait emporté la victoire en 2017 avec Jean-Pierre Dick. Le skippeur soutenu par Paprec pendant deux décennies a apporté trois autres premières places au groupe en 2003, 2005 et 2017 avec Nicolas Abiven, Loïck Péron et Jérémy Beyou.

ARKEA

Paprec et la voile, 25 ans de fidélité

C'est une longue histoire qui lie notre groupe à la course au large. Nous soutenons des marins sur l'ensemble de la filière voile depuis 1997. Nos skippeurs ont remporté dix trophées de l'Atlantique, quatre transats Jacques Vabre (dont une avec Yann Eliès et Jean-Pierre Dick), deux Barcelona World Race et participé à tous les Vendée Globe depuis 20 ans.

Avec notre partenaire Arkéa, nous avons décidé de créer une écurie dédiée à la course au large. Cette Transat Jacques Vabre verra notre binôme Yoan Richomme-Yann Eliès barrer pour la première fois l'IMOCA aux couleurs de Paprec-Arkéa. Avec Arkéa et Yoann Richomme, nous avons construit l'IMOCA qui portera nos couleurs pour les trente ans de la Transat Jacques Vabre Normandie-Le Havre et le Vendée Globe 2024.

Pour démocratiser l'accès à la compétition, le groupe est partenaire titre de deux courses phares du circuit Figaro : la Transat Paprec, entre Concarneau et Saint-Barth, dans laquelle nous avons innové en imposant des binômes mixtes et La Solitaire du Figaro Paprec où nous avons créé une épreuve en double pour inciter les amateurs à se lancer.

2024 : Un programme de course chargé avec le Vendée Globe en ligne de mire

- **28 Avril 2024**
  The Transat CIC, Lorient – Etats-Unis en Solitaire, 3 500 milles (6 482 km)
- **29 mai 2024**
  New York Vendée – Les Sables d'Olonne, en Solitaire, 3 600 milles (6 500 km)
- **Septembre 2024**
  Défi Azimut à Lorient
- **10 novembre 2024**
  Départ du Vendée Globe, 25 000 miles (près de 45 000 km). Arrivée prévue fin janvier 2025 !

En image

Nos Castors d'Or : les ambassadeurs du groupe

Chaque année, le groupe met en lumière ses meilleurs salariés dans chaque catégorie. Les meilleurs chauffeurs et conducteurs d'engin, premiers ambassadeurs de la marque, se voient ensuite remettre les clés d'un véhicule haut-de-gamme.

PARTIR DE LOIN POUR GAGNER

YOANN RICHOMME, 1ER DE LA TRANSAT EN SOLITAIRE
FORT-DE-FRANCE - LORIENT

Partir de loin, avec de l'innovation, de la détermination et arriver premier : notre champion, Yoann Richomme, montre la voie.
Chez Paprec, l'excellence et l'esprit d'équipe nous mènent vers le leadership de la gestion des déchets et de la production de matières recyclées et d'énergies vertes.

Pour Yoann Richomme qui va prendre le départ du Vendée Globe, pour Paprec qui fêtera ses trente ans d'existence en numéro un de la transition écologique, rendez-vous en 2024 !

PAPREC